

CRINON (P.) — Un denier inédit de Narbonne au nom de Charles empereur (Charles Le Gros ?), frappé avec un coin regravé.\*

Narbonne est l'un des ateliers mentionnés par l'édit de Pîtres du 25 juin 864. Cet édit prescrivait que le nom du roi figurerait en légende circulaire autour du monogramme de *Carolus* à l'avers, et le nom de la cité autour d'une croix au revers (1). A ce jour on ne connaît aucun trésor monétaire contenant des monnaies narbonnaises frappées à partir du règne de Charles le Chauve (2). Seule une obole peut être attribuée de manière certaine à ce roi (3).

Le denier que nous présentons est d'un type inédit à Narbonne.

AV. + CARLVS IMPR- (A non barré). Croix.

RV. + (8 h) NARBOLO. Au centre, en deux lignes: CA / RL (A non barré).

Denier, 1,64 g, orienté à 12h. Collection privée.

A l'avers, nous rencontrons la même légende qu'à Toulouse, un signe abrégé après le R de *Carlus Imp R*. Cette abréviation correspond plutôt à la légende *Imperator Romanorum* qu'à celle d'*Imperator Rex*, ce dernier mot se trouvant généralement abrégé en RX. Seul le S de *Carlus* est plus élégant et plus ramassé sur le denier narbonnais que sur les exemplaires toulousains que nous avons comparés. Le A de *Carlus* n'est pas barré.

Au revers, les cinq premières lettres *Narbo* permettent d'attribuer à Narbonne cette monnaie, mais les trois dernières *olo* font penser à *Tolosa*. Ces trois lettres sont plus petites et nous avons d'abord supposé que la place insuffisante n'avait pas permis au graveur de placer les lettres NA de *NarboNA*, lettres plus larges. Mais en observant plus avant, on remarque qu'à trois endroits apparaissent d'anciennes traces de gravure sur le coin. La barre verticale de l'ancienne croissette initiale, ou d'une lettre T, est toujours visible sous le jambage du R. Un ancien O est visible entre le B et le O, ainsi qu'un L entre le premier O et le L. Il ne s'agit pas d'un tréflage car les espaces varient d'une part, et le poinçon utilisé pour le L inférieur est,

---

\* Nous tenons à remercier pour leurs conseils et leur documentation, MM. Chwartz, Cougnard, Danicourt et Dhémin.

1. M.G.H., *Capitularia Regum Francorum, Leges II*, Hanovre, 1893, n° 273, art. 11 et 12, cité par M. PROU, *Les monnaies carolingiennes de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1896, p. XVI. Voir aussi J. LAFAURIE, « La surveillance des ateliers monétaires au IX<sup>e</sup> siècle », *Beihfte der Francia*, 9, Munich, 1980, p. 486 sq.
2. J. DUPLESSY, *Les trésors monétaires médiévaux et modernes découverts en France*, I, Paris, 1985.
3. E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, II, Strasbourg, 1884, n° 80 pl. XXIV, ex. cité par K.F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New York, 1967, n° 1107 et pl. XXXV (Berlin, 0,63 g). Les deniers au monogramme *Carolus* sont attribués à Charlemagne, 2<sup>e</sup> période par GARIEL, II, n° 62 pl. XXIII ; PROU n° 835 ; MORRISON et GRUNTHAL n° 185 ; H.H. VÖLCKERS, *Karolingische Münzfunde der Frühzeit*, Göttingen, 1965, p. 70 et 153. Cependant ce monnayage est placé à Charlemagne ou Charles le Chauve dans le catalogue des *Journées Numismatiques de Montpellier*, 1974, n° 126 (1,55 g, 1,40 g, 1,23 g).



d'autre part, différent de celui du L supérieur : de petits coups de poinçon sont visibles sur la jambe verticale du L inférieur. Le A de NARBOLO est barré, la barre horizontale est remplacée par deux coups de poinçon en V. Nous retrouvons cette même caractéristique à Toulouse et à Narbonne, depuis le monnayage de Charlemagne. Les A du nom de ces villes sont barrés, alors que sur l'autre face ils ne le sont pas (4).

Le champ de l'avvers est régulier, alors que celui du revers présente un relief irrégulier à cause des lettres gravées à divers niveaux. En plaçant horizontalement CA / RL, la croisette initiale se situe à 8h alors que sur les exemplaires toulousains elle se trouve en général à 9h. Sous l'emplacement de l'ancienne croisette, nous remarquons quelques coups de poinçon destinés à estomper l'ancien motif (devant le A, au centre du champ), peut-être l'un des bras du monogramme de l'ancien coin. On peut penser que le motif antérieur gravé sur ce coin permettait de frapper des deniers au monogramme *Carolus* à la légende TOLOSA ou TOLOSA + CIVI (5). Si le graveur avait eu en main un coin avec CA / RL, il aurait évité de regraver le champ du revers qui se serait alors trouvé inversé par rapport à la croisette initiale.

Ce monnayage au nom de Charles empereur peut être mis en rapport avec deux empereurs, Charles le Chauve (empereur du 25 décembre 875 au 6 octobre 877) ou Charles le Gros (empereur le 12 février 881, mais qui ne règne dans cette région qu'après le décès de Carloman le 6 décembre 884, et meurt le 13 janvier 888).

4. Pour Toulouse, PROU n° 800 sq. ; une seule exception à cette règle, le denier de Louis II (PROU n° 818), mais l'autre ex. conservé au Cabinet des Médailles présente le A barré (n° 818a), publié par A. DIEUDONNÉ, *RN* 1915, n° 76 p. 237. Pour Narbonne, PROU, n° 835 sq.

5. Type PROU n° 814 à 817.

### Comparaison avec le monnayage toulousain

Charles le Chauve fut sacré empereur à Noël 875 et rentra d'Italie au printemps suivant. Depuis 867, il avait confié l'Aquitaine à son fils Louis le Bègue. A l'assemblée de Ponthion du 20 juin au 16 juillet 876, ni Narbonne, ni Toulouse n'étaient représentées. Après la mort de Louis le Germanique, le 28 août 876, il fit campagne sur le Rhin, fut défait à Andernach. En juin 877, il partit de nouveau pour l'Italie, après avoir confié le gouvernement de tout le royaume à son fils. Il mourut le 6 octobre 877 à Avrieux en Maurienne, lors de son retour (6). Charles le Chauve ne passa donc pas en Aquitaine à partir de son élévation à l'*imperium*.

Louis II succéda à son père dans tous ses états. Il fut élu et couronné le 8 décembre 877. Toulouse, ancienne possession de Louis, dépendait de l'Aquitaine, alors que Narbonne faisait partie du marquisat de Septimanie (7). Il dut affronter une conjuration dès le début de son règne. La Septimanie était alors ravagée par Miron, comte de Roussillon, et par Lindoin, vicomte de Narbonne, qui ne se soumirent qu'au second semestre de 878. Louis II mourut le 10 avril 879 (8). Le type bilinéaire au nom du roi disposé dans le champ en quatre lettres était connu pour Toulouse avant la découverte de l'exemplaire de Narbonne. Ce type était déjà utilisé dans cet atelier pour les monnaies de Louis avec LV / DO dans le champ. On ne connaît que des deniers, aucune obole à ce jour, et une seule mention de trouvaille, à Rome (9). Il n'est donc pas possible de dater précisément ce monnayage. Louis, roi d'Aquitaine depuis 867, a pu monnayer du vivant de son père, mais il est plus vraisemblable, vu le peu de latitude que lui laissa son père dans la gestion de l'Aquitaine, qu'il ne frappa monnaie à son nom qu'après la mort de celui-ci, lorsqu'il devint roi de *Francia*, en 878-879. La rareté des exemplaires retrouvés est un argument en faveur de cette supposition (10).

Louis III et Carloman ses fils furent sacrés à l'été de 879 et se partagèrent rapidement le royaume. A Carloman échurent le Toulousain, la Septimanie, l'Aquitaine, la Provence, la Bourgogne et les marches d'Espagne. Les frères déclarèrent la guerre à Boson qui s'était emparé d'une partie du royaume de Lothaire. Louis III mourut le 5 août 882 et Carloman devint roi de toute la France occidentale (11). Le 4 juin 881, il confirma des privilèges donnés par son père à l'Eglise de Narbonne, et vint dans la ville au début de 884 (12). Carloman fit frapper monnaie à Toulouse ; on en a relevé

6. J.L. NELSON, *Charles le Chauve*, Paris, 1994, p. 263-266, carte 8, p. 272-274 ; P. RICHÉ, *Les Carolingiens*, Paris, 1983, p. 201 ; Dom Ch. DEVIC et Dom J. VAISSETTE, *Histoire générale de Languedoc*, I, Toulouse, 1872, p. 1117.
7. K.F. WERNER, *Histoire de France*, I, *Les origines*, Paris, 1984, p. 418-419 ; DEVIC et VAISSETTE, *ibid.*, I, p. 1121 - 1128.
8. DEVIC et VAISSETTE, *ibid.*, III, 1872, p. 1-9 et IV, 1872, p. 92.
9. PROU, n° 818 et B.N. 818a publié par A. DIEUDONNÉ, *R.N.* 1915, n° 76 p. 237 ; GARIEL n° 11 PL. XXXVIII, note XVIII ; MORRISON et GRUNTHAL n° 1650 - 1651 qui signale un ex. trouvé à Rome, conservé au Vatican ; Ph. GRIERSON et M. BLACKBURN, *Medieval European coinage*, I, Cambridge, 1986, n° 966 (= M.E.C.). Poids des ex. de 1,5 g à 1,85 g.
10. M.E.C., *ibid.* p. 219, 242-243. Ce type ne peut appartenir à Louis III qui ne régna pas à Toulouse.
11. K.F. WERNER, *ibid.*, p. 418-419 ; P. RICHÉ, *ibid.*, p. 209 ; DEVIC et VAISSETTE, *ibid.*, III, p. 17-18.
12. DEVIC et VAISSETTE, III, p. 20-26.

de rares exemplaires et l'on ne connaît qu'une seule mention de provenance : le trésor de Marçay (Vienne), enfoui au début du Xe siècle (13).

Charles le Gros, fils de Louis de Bavière le frère de Charles le Chauve, fut couronné empereur le 12 février 881, à Rome. A la mort de Carloman, il lui succéda et s'occupa particulièrement de ces régions méridionales en continuant la guerre contre Boson. Il lui reprit une partie du royaume de Provence. Une conjuration dans l'Est de l'empire l'obligea à abdiquer en novembre 887; il mourut le 13 janvier 888. Eudes fut élu et couronné roi le 29 février, mais ne fut pas reconnu immédiatement en Septimanie. Cela fut chose faite en juin 888 (14).

A Toulouse, le monnayage au nom de Charles empereur (avec CA / RL dans le champ) est connu par quelques deniers à la légende TOLOSA + CIVI et par des oboles (15). En France, il n'en a été relevé aucune mention de provenance. L'exemplaire conservé au British Museum provient du trésor de Preston-Cuerdale enfoui vers 925. Un trésor espagnol signalé par Gariel, enfoui vers la même date, contenait des deniers à ce type (16). Ce monnayage toulousain est généralement attribué à Charles le Gros. Il s'immobilisa probablement puisque l'on connaît des deniers d'un style dégénéré (17). Eudes n'ayant pas été reconnu rapidement, ce type put s'immobiliser. Sous Eudes, on continua d'ailleurs, à Toulouse, à disposer le nom du roi en deux lignes dans le champ : OD / DO.

Nous avons relevé également ce type bilinéaire avec CA / RL sur un denier de Bordeaux que nous reproduisons car il nous paraît inédit (18).

#### A quel empereur attribuer ce monnayage ?

Les frappes toulousaines au nom de Charles empereur étaient attribuées par Prou à Charles le Gros. Blanchet pensait plutôt, à la suite d'Engel et Serrure, que cet

empereur n'avait pas frappé monnaie dans le midi (19). Ils oublièrent alors le trésor d'Avignon publié dans la *Revue de la numismatique française* en 1837, enfoui sous Charles le Gros, qui contenait des monnaies de cet empereur frappées à Arles, Béziers, Nîmes et Uzès (20). M. Grierson (21) suit ces derniers auteurs sans explication, et d'autres ouvrages plus récents que nous ne mentionnerons pas utilisent les classements les plus fantaisistes.

Tout nous laisse penser que ce denier correspond au règne le plus récent, celui de Charles le Gros. Le poids de cet exemplaire de conservation parfaite, 1,64 g, n'est pas très élevé, comme l'est celui des exemplaires toulousains, comparativement à celui des deniers de Louis II (jusque 1,85 g) ou de Carloman (jusque 1,83 g) que nous avons cités aux notes 9, 10 et 13.

Les deniers toulousains de Charles empereur se rapprochent stylistiquement de ceux d'Eudes. Les lettres deviennent plus larges, plus ouvertes ; l'aspect général change et se rapproche beaucoup de cet aspect bien particulier des pièces méridionales du Xe siècle.

Enfin, nous empruntons à M. Lafaurie les raisons historiques développées lors de son étude des monnaies de Clermont au nom de Charles empereur dans les trésors de Saumeray et de Rennes. Charles le Chauve avait délégué son fils Louis en Aquitaine, jusqu'à sa mort. Charles le Gros est donc le seul empereur qui exerça le pouvoir nominal et effectif sur cette région (22). Il frappa monnaie dans divers ateliers méridionaux dans les régions de l'ancienne province romaine, en Languedoc et en Provence qu'il disputa à Boson et qu'il considérait tout particulièrement comme sa propriété. Il frappa donc au monogramme de *Carolus* à Arles, Béziers, Nîmes, Uzès, comme à Clermont. Nous pensons attribuer également à son règne les monnaies avec CA / RL dans le champ frappées à Bordeaux, Narbonne et Toulouse.

L'utilisation d'un coin regravé de Toulouse permet de confirmer que l'atelier de Narbonne était, selon toute vraisemblance, resté longtemps en inactivité durant le dernier tiers du IXe siècle, malgré sa mention dans la liste des ateliers cités par l'article 12 de l'édit de Pîtres en 864. Très tôt, Toulouse était devenue l'atelier principal de l'Aquitaine avec Melle. Bien que ce cas de coin regravé ne soit pas unique, on peut même se demander si ce denier de Narbonne n'a pas été frappé à Toulouse plutôt qu'à Narbonne (23). Seule une liaison de coins entre des monnaies aux noms des deux villes permettrait de contrôler cette hypothèse déjà vérifiée en d'autres lieux. Enfin, seule une trouvaille régionale datée pourrait confirmer notre inclination à attribuer ces frappes à Charles le Gros.

13. PROU n° 819 ; GARIEL n° 20 pl. XXXIX ; MORRISON et GRUNTHAL n° 1203 (de 1,69 g à 1,83 g). Ainsi que PROU n° 820 ; GARIEL n° 21 pl. XXXIX ; MORRISON et GRUNTHAL n° 1204 (1,72 g). Le trésor de Marçay (Vienne), lieu-dit Bonnevaux, fut trouvé en novembre 1854 : J. DUPLESSY, *op. cit.*, p. 82-83. Ce trésor contenait 5 317 monnaies dont environ 5 250 de Melle. Les deniers toulousains de ce règne sont de flans larges.
14. K.F. WERNER, *op. cit.*, p. 48 ; DEVIC et VAISSETTE, *ibid.*, III, p. 29 - 40.
15. Type avec IMPR- et TOLOSA + CIVI : denier, PROU n° 821 (1,64 g) ; GARIEL n° 57, 58 pl. XLII ; MORRISON et GRUNTHAL n° 1488 ; F. POEY D'AVANT, *Monnaies féodales de France*, II, Paris, 1860, n° 3644 ; M.E.C. n° 922 ; *Journées num. de Montpellier*, 1974 n° 121. D'autres ex. sont conservés à Berlin, New York, à la Monnaie de Paris : obole, PROU n° 822 (0,6 g) ; GARIEL n° 79 pl. LII ; MORRISON et GRUNTHAL n° 1490 ; *Journées num. de Montpellier*, 1974, n° 122 (0,86 g et 0,74 g) ; POEY D'AVANT n° 3645-3647.
16. Trésor de Preston-Cuerdale, R.H.M. DOLLEY et K.F. MORRISON, *B.N.J.*, 32, 1963 p. 80-81, n° 13 ; des mêmes, *The Carolingian coins in the B.M.*, Londres, 1966 n° 257 (ébréché) ; GARIEL, *op. cit.*, I, 1883, p. 136-147 (Toulouse, p. 143). Trésor espagnol, GARIEL, I, p. 143 et voir aussi MORRISON et GRUNTHAL, n° 120, p. 384 et surtout E. CARON, *Monnaies féodales françaises*, Paris, 1882, p. 115-116.
17. Denier parfois attribué à Charles le Simple, GARIEL, II, n° 78 pl. LII ; MORRISON et GRUNTHAL, n° 1489.
18. Ce denier provient de la collection du Dr B. Jean, vente à Rouen les 13 / 15 novembre 1992 (Bourgey et Platt), n° 890 (1,32 g). Ce type n'est pas mentionné par J. LAFAURIE, « La monnaie bordelaise du haut moyen âge », Appendice n° II, in Ch. HIGOUNET, *Bordeaux pendant le Haut Moyen Age*, Bordeaux, 1963, p. 302-303.

19. PROU, *op. cit.*, p. 113-114 ; A. ENGEL et R. SERRURE, *Traité de num. du Moyen Age*, Paris, I, 1891, p. 244 ; A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, I, Paris, 1912, p. 376.
20. E. CARTIER, « Notice sur des monnaies de Carloman », *RN* 1837, p. 335-346 ; GARIEL, I, p. 119-124 et pl. XVIII-XX ; J. DUPLESSY, *op. cit.*, n° 27 p. 31, trésor conservé au Musée Calvet d'Avignon.
21. M.E.C., *op. cit.*, I, n° 922.
22. J. LAFAURIE, « Deux trésors monétaires carolingiens, Saumeray et Rennes », *RN* 1965, p. 262 sq.
23. M. Lafaurie nous a signalé un autre coin regravé, utilisé pour la frappe d'un denier de Cambrai sous Louis le Pieux, après avoir servi au nom du Palais. J.-M. DOYEN, *Catalogue des monnaies du haut Moyen Age. Musées de Charleville-Mézières*, Charleville-Mézières, 1991, n° 23 (1,56 g).